

Déclaration CNL sur les prochaines élections municipales - Vénissieux, le 6 mars 2015

Avec la vingtaine d'Amicales, de Comités ou groupements de son réseau, la section Vénissienne de la Confédération Nationale du Logement (CNL) se mobilise afin de permettre aux habitants de Vénissieux de mieux mesurer l'importance des missions confiées à la municipalité en mars 2014.

La CNL rappelle que le Maire et les conseillers municipaux exercent de nombreuses compétences en matière d'actions sociales, d'aide et de soutien pour la construction de logement pour tous, d'implantation des commerces de proximité, de sécurité publique, de politique de la ville, d'urbanisme, déchèterie, chauffage urbain etc. ...

Les décisions budgétaires de la municipalité déterminent aussi le niveau de financement de la politique actuelle de développement de la vie associative.

La réalisation du budget 2015 de la CNL dépend en grande partie de la reconduction des subventions de fonctionnement et d'activités dans le cadre du projet de ville défini par la municipalité pour 2015.

La CNL ne souhaite pas les voir remise en cause ou réduite à l'issue des élections de mars, sous prétexte d'économies à réaliser avec la mise en place de la métropole ou d'une nouvelle équipe municipale.

Les décisions budgétaires de la ville notamment pour le "social" ont en effet des conséquences directes sur le budget des familles que nous représentons.

Toutes ces missions, confiées à la municipalité élue l'année dernière, sont donc primordiales et ont une incidence sur la vie quotidienne des habitants. Elles rejoignent aussi les préoccupations de la CNL en matière de logement et de consommation, pour améliorer la vie.

La CNL souhaite que les habitants s'impliquent pleinement dans cette élection, et attend des candidats un programme respectant la dignité de l'ensemble des familles et répondant à leurs préoccupations pour mieux vivre, mieux consommer et mieux se loger

La CNL souhaite une participation massive des habitants à ce scrutin et appelle tous les habitants à s'organiser et à agir pour faire aboutir ses revendications qui relèvent de compétences municipales :

- **L'aide et le soutien pour la construction de logements réellement sociaux,**
- **L'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz et d'électricité**
- **Une gestion de services publics maîtrisés et contrôlés**
- **Une ville agréable à vivre etc. ...**

En outre, la CNL demande :

- **Le versement de 100% de la collecte du Livret A pour la construction de logements véritablement sociaux.**
- **Le gel des loyers pour 3 ans dans tous les secteurs locatifs**
- **La revalorisation de 25% des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives**
- **L'abrogation de la loi Boutin**

Dimanche 22 et 29 mars 2015

**La CNL appelle à la mobilisation la plus importante possible
de tous des électeurs pour faire face au triste record de l'abstention**